

Mise à disposition du public du dossier relatif d'un Projet d'intérêt général

Dans le cadre du projet d'extension des activités de SUEZ Minerals sur la commune de Le Pin en continuité du site existant sur Villeparisis et Courtry, la Préfecture de Seine-et-Marne met à disposition du public un dossier pour informer le public et recueillir les observations.



© Villeparisis

Cela va permettre à la Préfecture d'avoir des éléments afin de statuer sur la qualification ou non en Projet d'Intérêt Général de la poursuite et l'extension des installations existantes de SUEZ classifiées en ISDD - Installation de stockage de Déchets Dangereux -.

Le dossier sera consultable en mairie de Villeparisis aux horaires habituelles d'ouverture :

du mardi 2 janvier au vendredi 2 février 2024 inclus

Il sera accompagné d'un registre d'enquête publique pour recueillir les avis et observations du public.

Infos pratiques

Pour consulter l'avis de mise à disposition, cliquer sur le lien :

[Avis de mise à disposition](#)

[PDF](#)